OFPPT

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

OFP/DAL/S.MAR.N°53 /2020

DECISION

09 AVR 2020

Le Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail.

Vu le Règlement des Marchés de l'OFPPT, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Vu l'appel d'offres ouvert n° **121/2019**, relatif aux **études techniques et suivi des travaux d'aménagement de l'Institut Spécialisé de Technologie Appliquée en Génie Mécanique à Casablanca.**

Vu la nécessité d'apporter des modifications au descriptif technique et quantitatif des prestations de l'appel d'offres ouvert n°**121/2019** ;

DECIDE

Annuler l'Appel d'Offres ouvert n° **121/2019**, pour y apporter les modifications techniques et quantitatives nécessaires et ce conformément aux dispositions de l'article n° 45 paragraphe 1-a « lorsque les données économiques, techniques ou quantitatives des prestations objet de l'appel d'offres ont été modifiées » du Règlement des Marchés de l'OFPPT, sus visé.

Le Directeur Général

Loubna TRICHA